

BOUGER POUR SA SANTÉ

Une concertation territoriale citoyenne coordonnée par
l'Agence Sanitaire et Sociale de la Nouvelle-Calédonie

Une démarche de consultation visant à associer les citoyens à l'action publique, en leur donnant la parole sur un sujet propre à leur territoire.

I. OBJECTIF GÉNÉRAL DU PROJET

**Augmenter la pratique quotidienne
d'activité physique**

**Lutter contre la sédentarité
sur les territoires**

Et pour cela :

- Identifier les freins et leviers à la pratique quotidienne d'activité physique
- Récolter un avis citoyen construit, afin par la suite d'élaborer un plan d'actions
- Recenser les initiatives en faveur d'une activité physique quotidienne déjà expérimentées par des participants issus de la population calédonienne lors de la concertation

II. NOS PARTENAIRES

LES PAYS ET TERRITOIRES ASSOCIÉS AU PROJET



Les pays et territoires insulaires du Pacifique ont une prévalence très élevée d'obésité, avec dans de nombreuses îles plus de 50% de la population concernée.

La Nouvelle-Calédonie est, tout comme ses voisins du Pacifique, très affectée par le surpoids et l'obésité, avec 2 calédoniens sur 3 concernés.

L'alimentation riche en graisses, sel et sucres, l'inactivité physique et la sédentarité sont des facteurs sur lesquels il est possible d'agir.

D'après le dernier baromètre santé adulte (2021-2022), plus de 9 calédoniens sur 10 (95%) déclarent par ailleurs passer du temps devant un écran en dehors du travail.

UN PROJET SOUTENU PAR



Pacific Community
Communauté du Pacifique

LE COMITÉ DE PILOTAGE

- Agence sanitaire et sociale de la Nouvelle-Calédonie
- Haut-Commissariat
- Communauté du Pacifique
- Direction de la Jeunesse et des Sports



www.santepourtous.nc



AGENCE SANITAIRE
ET SOCIALE DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE

III. LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU PROJET

Organisation préparatoire de la concertation

- Analyse du contexte calédonien et entretiens exploratoires avec des experts de la santé et de l'activité physique (acteurs Sport Santé, provinces)
- Identification des thématiques à aborder lors de la concertation
- Identification des outils de concertation les plus adaptés à la population calédonienne
- Une approche méthodologique permettant également aux pays et territoires partenaires du projet d'adapter et de mettre en œuvre une concertation sur leurs territoires s'ils le souhaitent
- Une méthodologie pour la communication autour de la concertation également partagée avec les pays et territoires partenaires

MI-JUILLET



validation de la méthodologie par le COPIL

DÉBUT AOÛT



validation des lieux et dates des rassemblements les plus pertinents

Mobilisation de la population

- Des informations diffusées via différents médias (réseaux, spots radio, NC 1ère, Caledonia...)
- Des relais locaux pour mobiliser les citoyens

FIN AOÛT :



communication sur l'objet et l'intérêt de la concertation

À PARTIR DE FIN AOÛT :



Communication sur les dates et lieux des réunions de concertation

Des réunions de concertation rassemblant la population

- Une coordination avec les acteurs locaux : mutualisation avec des événements mobilisant la population, des réunions au plus proche de certaines populations, des lieux de rassemblements permettant la participation de profils diversifiés.
- Des ateliers tout public et une participation active à travers des pratiques inclusives
- Une attention particulière portée sur la qualité des échanges, avec des ateliers de 25 personnes en moyenne

Les résultats :

- Des leviers motivationnels, culturels, sociétaux et matériels identifiés, permettant de rendre plus active quotidiennement la population sur chaque territoire,
- Des propositions venant des citoyens usagers,
- Une liste des initiatives locales déjà existantes, favorables à l'activité physique quotidienne,
- Une valorisation des acteurs et des initiatives locales, afin d'impulser une dynamique.

SEPTEMBRE - OCTOBRE



18 ateliers participatifs, répartis sur les 3 provinces

NOVEMBRE - DÉCEMBRE



Diffusion de capsules vidéos valorisant certaines initiatives

Bilan et analyse des résultats

- Une synthèse des ateliers par province
- Un bilan de la concertation, venant alimenter un travail ultérieur d'élaboration d'un plan d'actions
- Un partage avec les pays et territoires partenaires

NOVEMBRE - DÉCEMBRE



présentation des résultats aux partenaires et au COPIL

